

## Aéroport de Toulouse-Francazal

### Commission consultative de l'environnement du 15 décembre 2023

---

La réunion s'est tenue à la préfecture de la Haute-Garonne à 14h30 en salle Alain Bidou sous la présidence de Monsieur Serge JACOB, secrétaire général.

#### **Participants**

##### **Membres des professions aéronautiques**

- M. le lieutenant-colonel BARRIE Eric (titulaire), base de défense de Toulouse,
- M. le lieutenant-colonel CHEVRIN Benoît (titulaire), état-major de la 11<sup>e</sup> Brigade parachutiste,
- M. le lieutenant-colonel RICHARD Hermann (suppléant), 1<sup>er</sup> Régiment du train parachutiste,
- M. le chef d'escadron KACZMAREK (titulaire), section aérienne de gendarmerie de Toulouse,
- M. l'adjudant-chef DUHAMEL Jean-Marc (suppléant), section aérienne de gendarmerie de Toulouse,
- Mme LEFEBVRE Sylvie (titulaire), ATR Aircraft,
- Mme MONTIES Sabine (suppléante), SETFA,
- Mme BERGOUTS Nadège, SETFA,
- Mme FEUTRIER Diana, SETFA.

##### **Membres des collectivités Locales**

- Mme CROQUETTE Martine (titulaire), conseil départemental de la Haute-Garonne,
- M. BOUREAU Pascal (suppléant), conseil départemental de la Haute-Garonne,
- M. SENTOUS Thierry (suppléant), Toulouse Métropole,
- M. MONTARIOL Gérard (titulaire), le Muretain Agglo,
- Mme LAMPIN Amandine (suppléante), le Muretain Agglo,
- M. GUYOT Philippe (titulaire), maire de Plaisance du Touch.

##### **Membres des associations**

- M. BARBERO Thierry (suppléant), association Saint-Simon environnement,
- M. CREMOUX Joël (titulaire), les amis de la terre Midi-Pyrénées,
- Mme BIENAIME Catherine (suppléante), les amis de la terre Midi-Pyrénées,
- M. GINESTE Bernard (titulaire), collectif de Francazal,
- M. COMBES Christian (suppléant), collectif de Francazal,
- M. LAVIALLE Eric (titulaire), association France nature environnement.

##### **Représentants de l'administration**

- M. JACOB Serge, préfecture de la Haute-Garonne,
- M. BERGUE Michel, préfecture de la Haute-Garonne,
- Mme HAEFFELIN Françoise, préfecture de la Haute-Garonne,
- Mme BELIS Ghislaine, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- Mme ROMBY Isabelle, DSAC-Sud,
- Mme COPPIN Sophie, SNA Sud,
- M. COURJAUD Nicolas, DSAC Sud,

- M. GRANIER Philippe, DSAC-Sud,
- M. LASSERRE Philippe, SNA Sud,
- M. MALOD Vincent, SNA Sud,
- M. VIMARD Vincent, ENAC.

## 1 INSTALLATION DE LA COMMISSION

---

*Le quorum étant atteint, la réunion de la commission consultative (CCE) peut se tenir.*

*Début de la séance à 14h30.*

La réunion de la CCE est présidée par M. Serge JACOB. Il précise, en préambule, que M. Michel BERGUE, directeur de projet aéroports à la préfecture, est présent à cette réunion.

Il note également que deux nouveaux membres succèdent à M. Jérôme ARNAUD pour la SETFA et le colonel Benoît MICHEL pour la base de défense de Toulouse, par successivement M. Jean-Luc SCHNOEBELEN et le lieutenant-colonel Eric BARRIE.

Quant au collectif de Francazal, Mme Marie GRACIET, membre suppléante, est remplacée par M. Christian COMBES.

Enfin, la commission accueille M. Vincent VIMARD, enseignant à l'ENAC, en tant qu'observateur.

## 2 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA CCE DU 25 NOVEMBRE 2022

---

Le compte-rendu de la précédente réunion de la CCE est adopté à l'unanimité.

M. Serge JACOB donne ensuite la parole à Mme Sophie COPPIN, du service de la navigation aérienne sud (SNA), pour présenter le troisième point de l'ordre du jour.

## 3 INFORMATION SUR LE RETRAIT DES MOYENS DE NAVIGATIONS VOR « GAI »

---

Mme Sophie COPPIN indique que la suppression du VOR de Gaillac (système de positionnement radioélectrique) « GAI » n'aura aucun impact sur les approches et le trafic de Toulouse-Francazal. Il s'agit d'une démarche gouvernementale en faveur du développement de l'éolien terrestre qui initie, d'ici à la fin 2024, la suppression de 24 VOR. Seuls les moyens de guidage sont modifiés, les trajectoires aujourd'hui empruntées par les aéronefs demeurant inchangées. Cette suppression doit être validée en CCE.

M. Serge JACOB souhaite connaître les solutions en cas de dysfonctionnements en termes de sécurité de vol et d'approche pour ce nouveau dispositif.

Mme Sophie COPPIN répond qu'il y a un maillage national, notamment sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac avec des procédures prévues (ILS).

*M. Joël CREMOUX - Les amis de la terre Midi-Pyrénées* souhaite savoir si cette procédure va impacter la fréquence des avions.

*Mme Sophie COPPIN* précise qu'il n'y a aucun impact sur l'évolution du trafic. L'idée est d'être en cohérence entre les procédures de Toulouse-Blagnac (cette procédure a été approuvée lors de la réunion de la CCE de Blagnac) et celles de Toulouse-Francazal.

*M. Gérard MONTARIOL - Le Muretain Agglo* souhaite savoir si des aéronefs prévus pour un atterrissage à Francazal pourraient être déroutés sur Blagnac en cas de dysfonctionnements.

*Mme Sophie COPPIN* répond que cela est prévu en cas d'urgence. Il est rappelé que la balise NDB TLF est présente à Francazal, jusqu'en 2030, et permet tout poser sur la plateforme.

*Passage au vote pour validation du dispositif : une abstention – la procédure est adoptée.*

#### 4 STATISTIQUES DE TRAFIC – BILAN 2022

---

Mme Sabine MONTIES, directrice d'exploitation de la SETFA, poursuit avec une présentation des statistiques mensuelles sur l'année 2022 et met en évidence une baisse générale du trafic de 11 % entre 2021 et 2022. Il a été reconnu 2 050 mouvements en 2022 contre 3 305 en 2021.

Concernant le bilan provisoire 2023, année à date, il a été enregistré 2 730 mouvements en novembre 2023 contre 2 733 en novembre 2022, avec une baisse pour les armées (8 %), l'aviation d'affaires (22 %) et l'aéro-industrie (12 %).

L'évolution du trafic 2022 fait apparaître :

- pour l'armée : une activité en baisse (- 25 %) ;
- pour l'aviation d'affaires : une activité en baisse (- 22 %) ;
- pour l'aéro-industrie : une activité stable (0 %).

La SETFA s'attend à un léger retrait des mouvements fin 2023.

Comme il est indiqué sur les statistiques présentées, il n'y a pas de saisonnalité sur l'aéroport de Francazal : on observe une légère baisse en août pour les vols opérés par les armées et les aéro-industriels.

La typologie des mouvements sur 2022 est la suivante :

- 50 % du trafic est généré par les armées, la gendarmerie et S.A.F.I.R.E ;
- 28 % par l'aéro-industrie, notamment les sociétés ATR, TARMAC, AIRPLANE PAINTER et AIRPLANE DELIVERY ;
- 16 % par l'aviation générale en 2021 (meeting aérien de septembre 2022) ;
- 5 % par l'aviation d'affaires.

La majorité des mouvements s'opère sur les horaires d'ouverture de l'aéroport, soit de 8 h à 18 h (93 %).

La SETFA fournira cette donnée du lundi au dimanche.

## 5 ACTIVITÉ MILITAIRE

---

Le lieutenant-colonel Hermann RICHARD, représentant le 1<sup>er</sup> Régiment du train parachutiste (RTP), présente les différentes campagnes de l'année 2023 (cf. présentation jointe), celles de 2022 ayant été évoquées lors de la réunion de la CCE de l'année dernière.

Les opérations marquantes : la mission O<sup>2</sup> et Orion 2.

On observe une baisse constante de l'activité depuis 2022 et une activité qui sera moindre en décembre 2023.

La planification pour l'année 2024 sera vraisemblablement identique à celle de 2023, avec un exercice nommé ACINONYX qui aura lieu en fin d'année, sur 3 ou 4 jours, avec des largages sur d'autres zones que celle de Fonsorbes, et potentiellement sur un week-end.

Le 1<sup>er</sup> RTP gère au mieux la planification des vols afin de réduire au maximum l'impact sur les riverains.

*M. Bernard GINESTE - collectif de Francazal s'interroge sur les raisons de l'activité de ce mois de décembre, surtout avec une plainte d'un riverain, alors qu'il vient d'être indiqué qu'il n'y aurait que très peu de vols depuis Francazal.*

*Le lieutenant-colonel Hermann RICHARD précise que ces mouvements sont à l'initiative de la direction générale de l'armement (DGA). Ils ne rentrent donc pas dans le spectre de 11<sup>e</sup> Brigade parachutiste (BP), les avions de la DGA décollant depuis Blagnac et non Francazal.*

Il est indiqué que le RTP réduit au maximum le nombre de largages sur Fonsorbes. Le lieutenant-colonel Benoît CHEVRIN souligne la volonté des armées de ne pas programmer de largages le week-end.

*M. Philippe GUYOT - maire de Plaisance du Touch demande s'il est possible d'avertir les services communication des mairies concernées quand il y a une activité en basse altitude.*

*Mme Sabine MONTIES - SETFA précise que l'information est relayée quand elle est communicable sur le site de l'aéroport.*

Les armées ne peuvent pas toujours communiquer sur les différentes opérations en cours pour des raisons de confidentialité, mais elles s'emploient à le faire dans tous les autres cas.

*Mme Amandine LAMPIN - Le Muretain Agglo souhaite que les mouvements exceptionnels soient communiqués aux mairies.*

*M. Serge JACOB propose que les canaux actuels perdurent, mais que, pour les exercices majeurs, les armées prennent l'attache de la SETFA qui confirmera alors les vols programmés.*

*M. Philippe GUYOT - maire de Plaisance du Touch demande la liste de ces canaux afin de la transmettre aux riverains.*

*M. Gérard MONTARIOL - Le Muretain Agglo propose que la SETFA transmette aux services de communication des mairies les données relatives aux opérations exceptionnelles.*

*M. Joël CREMOUX - Les amis de la terre Midi-Pyrénées* souhaite connaître les raisons de la baisse du trafic militaire en 2023 et s'il est prévu qu'il augmente.

*Le lieutenant-colonel Hermann RICHARD* répond que cette baisse est due à l'indisponibilité des aéronefs.

## 6 LES ESSAIS MOTEURS ET POINT SUR LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023

---

La SETFA présente l'activité des essais moteurs depuis 2019. En 2022, 880 essais moteurs ont été effectués sur la plateforme, en baisse par rapport à 2021. Concernant la répartition horaire, les essais ont lieu en majorité en matinée. Les essais moteurs se déroulent entre 8 h et 18 h et du lundi au vendredi.

Comme demandé en commission, la SETFA présente la localisation des essais moteurs et leur durée moyenne. 67 % des essais moteurs se déroulent sur le parking, 26 % sur le taxiway et 6 % sur la piste. La durée moyenne maximale est de moins de 40 minutes. Cette activité a fait l'objet de huit réclamations, ce qui représente 2,5 % des réclamations.

*Mme Sabine MONTIES - SETFA* s'était engagée, lors de la réunion de la CCE de 2022, à programmer une réunion avec les riverains, sur la plateforme, afin que les aéro-industriels puissent présenter leurs activités et la nécessité des essais moteurs quand un avion est en maintenance. Cette réunion s'est tenue le 7 novembre 2023 et la SETFA souligne la qualité des échanges. Le compte-rendu de cette réunion a été envoyé le 11 décembre et sera annexé au compte-rendu de cette réunion.

*M. Bernard GINESTE - Collectif de Francazal* souligne une présentation de qualité, mais relève que les arguments développés en séance sur les problèmes des essais moteurs n'ont pas été inclus dans le compte-rendu, notamment que la construction d'un mur anti-bruit mettrait en péril les essais moteurs. Ce point sera évoqué en dernière partie de séance dans les questions diverses.

*Mme Amandine LAMPIN - Le Muretain Agglo*, souhaite connaître la procédure de dépôt de plainte et pourquoi les communes n'ont pas été invitées à cette présentation.

*Mme Sabine MONTIES - SETFA* indique que l'engagement pris était d'inviter les riverains et les aéro-industriels. Les communes où l'aéroport est implanté ont également été conviées.

*M. Serge JACOB* remercie la SETFA d'avoir respecté son engagement et indique que si d'autres occasions d'organiser ce type de rencontres se présentaient, il conviendra d'y convier les communes qui ne l'ont pas encore été.

*Mme Sylvie LEFEBVRE - ATR* souligne qu'elle s'était engagée à inviter les deux communes de Portet-sur-Garonne et Cugnaux.

*M. Gérard MONTARIOL - Le Muretain Agglo* salue cette initiative. La construction d'un mur anti-bruit ne dépend pas seulement du coût, mais aussi de la sélection d'un lieu adéquat pour tout type d'aéronef, notamment le BELUGA.

*M. Serge JACOB* indique être favorable à l'extension du périmètre des populations qui pourraient être invitées à ce genre de réunions et ajoute qu'un CODOR a été organisé pour Francazal afin de réunir tous les acteurs du développement de ce secteur et d'encadrer son attractivité.

*M. Eric LAVIALLE - association France nature environnement* souhaite que le périmètre des invités à ce genre d'évènement soit élargi. Cette remarque est appuyée par *M. Pascal BOUREAU*, conseiller départemental de la Haute-Garonne.

## 7 VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

---

La SETFA a signé, en 2023, une convention avec l'association AEROBIOBIOVERSITE et la reconduira en 2024. L'objectif est de connaître, valoriser la biodiversité dans les espaces aéroportuaires, prendre conscience de notre environnement, le respecter, agir pour préserver l'avenir et mettre en réseau les bonnes pratiques pour permettre une gestion des espaces aéroportuaires prenant davantage en considération la biodiversité.

Une autre convention a été signée avec le service technique de l'aviation civile (STAC) en octobre 2023. L'objectif est de mener une expérimentation permettant de comparer plusieurs types de mélanges de semences en milieu aéroportuaire, en particulier, d'une part, des semences dites commerciales et, d'autre part, des semences locales issues de la zone biogéographique de l'aéroport de Toulouse-Francazal sur différents critères :

- la diversité floristique et faunistique ;
- la qualité d'implantation dans la durée des différents couverts (succès du semis initial et resemis spontané).

*M. Joël CREMOUX - Les amis de la terre Midi-Pyrénées* demande s'il existe une évaluation de la faune et de la flore et comment s'opère la gestion de l'eau sur le site.

*Mme Sabine MONTIES - SETFA* indique que d'autres éléments environnementaux sont pris en compte. La plateforme est dotée d'un système de bassin de rétention/décantation, hérité de la base militaire, qui a été conservé et qui est entretenu. Des mesures annuelles de la qualité des rejets de l'aéroport sur les eaux pluviales et usées sont effectuées ainsi que sur la qualité de l'eau potable. Des séparateurs d'hydrocarbures sont présents au titre de la station de lavage et d'avitaillement.

*M. Eric LAVIALLE - association France nature environnement* souhaite avoir des précisions sur l'association AEROBIOBIOVERSITE.

L'association AEROBIOBIOVERSITE a été créée en 2015. Il s'agit d'une émanation de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, qui est dédiée à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore, trois fois par an, sur des plateformes aéroportuaires. Elle émet également des préconisations pour le maintien et le développement de la biodiversité. Les équipes sont composées d'ornithologues et botanistes.

## 8 POINT SUR LES RÉCLAMATIONS ET LEUR TRAITEMENT

---

*Mme Sabine MONTIES - SETFA* poursuit avec une présentation sur la gestion des réclamations et leur traitement (cf. présentation).

Les réclamations déposées en 2022 ont été, comme demandé, classées par typologie d'aviation et par communes. 81 % des réclamations sont affectées aux vols militaires et 10 % à l'aéro-industrie. 320 réclamations ont été recensées en 2022 contre 1095 en 2021 et 1542 en 2020.

*M. Christian COMBES - collectif de Francazal* souligne que, pour les mouvements civils, les réponses sont bien documentées. En revanche, pour les mouvements militaires, il n'y a jamais de réponses de la part des armées, notamment sur la hauteur des vols.

*Le lieutenant-colonel Hermann RICHARD* répond que la DGA est sensible aux nuisances sonores. Tout est fait pour diminuer l'impact sur les riverains : alternance des circuits, étalement hebdomadaire et survol des zones non urbanisées. Les commandants de bord sont sensibilisés mais doivent répondre aux exigences de sécurité des vols.

*M. Serge JACOB - secrétaire général et président de la commission* formule quatre remarques :

- il est important que les armées puissent continuer à s'entraîner et à se préparer efficacement à leurs engagements opérationnels, ce qui nécessite le respect de procédures et d'une communication régulière ;
- il y a quelques décennies, le bruit n'était pas considéré comme une nuisance portant atteinte à la santé, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il convient de se référer aux études de l'Organisation mondiale de la santé consacrées aux effets du bruit sur la santé ;
- il est important de ne pas reproduire les mêmes erreurs, notamment en termes d'urbanisme, en cessant de construire sous les trajectoires ;
- la communication en direction des populations est un impératif.

*Mme Amandine LAMPIN - Le Muretain Agglo* propose qu'une communication soit mise en place avec la ville de Fonsorbes.

## 9 QUESTIONS DIVERSES

---

*M. Bernard GINESTE - collectif de Francazal* propose d'établir une charte et souhaite obtenir des réponses aux questions récurrentes, notamment sur les réclamations relatives aux mouvements militaires. Cette charte serait élaborée avec la DGAC, les armées et l'exploitant et un comité de suivi serait programmé pour contrôler le respect de cette charte.

*M. Serge JACOB* prendra l'attache des services compétents pour savoir si d'autres sites ont mis en place un tel document, mais précise que les armées ne pourront pas toujours communiquer sur leurs activités aériennes pour d'évidentes raisons de confidentialité.

*M. Nicolas COURJAUD - DSAC sud* précise que de nombreux aérodromes ont instauré une charte ainsi qu'un comité chargé d'en assurer le suivi.

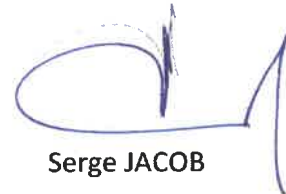
*M. Joël CREMOUX - Les amis de la terre Midi-Pyrénées* souhaite une présentation de l'Airport carbon accreditation (ACA) lors de la prochaine réunion de la commission.

*M. Serge JACOB* remercie les membres de la commission et clôt la séance.

10 ANNEXES : SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA CCE ET COMPTE-RENDU DE LA  
RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023

---

Pour le préfet  
et par délégation :  
Le secrétaire général,



Serge JACOB